

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 V.85 Vœu relatif à la réouverture des lieux et équipements culturels et sportifs à Paris.

Le Conseil de Paris,

Considérant l'état de santé psychologique d'une partie importante de la population et particulièrement celui des jeunes après une année de crise sanitaire ;

Considérant le grave impact sur la santé de la forte baisse de l'activité physique et de l'augmentation de la sédentarité constatée en raison des mesures de restriction des déplacements et de la fermeture des lieux sportifs et culturels ;

Considérant l'irrépressible envie manifestée par tout un chacun de reprendre l'ensemble des activités immatérielles à l'extérieur de chez soi ;

Considérant l'impact économique important des mesures de restriction sanitaire, pouvant mettre en péril l'existence même de structures, d'événements ou de rassemblements culturels ou sportifs qui contribuent au dynamisme de notre ville et de notre pays ;

Considérant l'élaboration de protocoles sanitaires mis en place par les établissements culturels et sportifs depuis un an et l'élaboration de protocoles de recherche, notamment par des épidémiologistes, concernant les processus de contamination et de circulation du virus de la Covid 19 ;

Considérant les capacités de ces mêmes spécialistes de prévoir et définir avec soin les conditions objectives permettant à des lieux ou équipements recevant du public d'éviter une contamination systématique et ingérable ;

Considérant le besoin de la population en général et des jeunes en particulier d'assister et de participer à des activités culturelles et sportives en dehors de chez soi ;

Considérant la grande difficulté devant laquelle les pouvoirs publics et les forces de l'ordre se retrouveront dans les semaines à venir pour contenir l'envie de la population de circuler et de s'évader en dehors de contraintes trop rigides ;

Considérant la possibilité de mettre en place rapidement des expérimentations, fondées sur des protocoles scientifiques sérieux, dont les résultats pourraient guider le processus de réouverture des lieux de culture et de sport ;

Considérant la réouverture dans plusieurs pays européens d'équipements culturels ou sportifs, dans des conditions sanitaires adaptées et sans que cela semble être un foyer de contamination ;

Sur proposition de Florian Sitbon et des élu.e.s du groupe Paris en commun,

Émet le vœu que :

La Maire de Paris demande au gouvernement de soutenir la mise en place d'expérimentations scientifiquement maîtrisées, dont les résultats pourraient guider les protocoles d'une reprise progressive des activités culturelles et sportives et la mise en place d'un calendrier d'ouverture rapide des lieux et équipements concernés.